

# UN SERVICE D'ACTUALITÉ ET DE TRANSFERT : LA VEILLE À L'INRP

OLIVIER REY

»  
»  
a « veille » s'est affirmée depuis les années 1970 comme un processus majeur dans le management des organisations. L'évolution de la conjoncture macro-économique (mondialisation des marchés, évolutions technologiques, durcissement des dynamiques concurrentielles) serait l'un des facteurs explicatifs principaux du développement de cette fonction dans les organisations (Desjardins-Bourciet *et al.*, 1990). Associée à la surveillance de l'environnement, la veille se traduit généralement par la mise en place formalisée d'un système d'information pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information concernant l'environnement de l'organisation, ceci de façon continue et dynamique.

Si la notion de veille en entreprise est fortement associée à l'objectif de rester compétitif sur les marchés, elle n'est certainement pas si éloignée de cette conception lorsqu'on la projette dans le domaine de la recherche scientifique, le défi étant bien de rester compétitif sur le terrain des idées et des connaissances.

Dans le contexte de la recherche, la veille doit, nous semble-t-il, répondre à deux fonctions majeures : le suivi

régulier des nouveaux résultats scientifiques (actualités de la recherche) et la mise en évidence des acquis de la recherche (capitalisation des connaissances).

Concernant la recherche en éducation en France, l'idée d'organiser une veille scientifique est apparue dès 2001 dans le rapport d'Antoine Prost (MEN, 2001), *Pour un programme stratégique de recherche en éducation*. Elle constituait l'une des conséquences du diagnostic qui notait que cette recherche était « *très dispersée et donc faiblement cumulative* » et peu ouverte à l'international. Le premier contrat de l'INRP (2002-2006) a pris en compte cette dimension, en prévoyant la création d'une veille scientifique, documentaire et technologique dont le développement progressif reposerait notamment sur deux missions :

– la mise en œuvre d'une fonction d'« *observatoire des produits de recherche existants* » et de « *détection anticipée des problématiques émergentes* » ;

– la mise à disposition des publics de chercheurs, de responsables et de praticiens « *des notes de synthèse, des données, des notes critiques ou des recensions* ».

Lancer cette activité de veille a soulevé des questions méthodologiques importantes. Comment par exemple distinguer le recensement documentaire de la veille scientifique ?

Comment concilier vision générale et approfondissement particulier ? Comment s'ouvrir à de nouvelles problématiques au-delà de nos frontières, tout en prenant en compte les ressources francophones ? Quelle plus-value apporter dans le paysage institutionnel de l'éducation en France ?

Mis en place durant l'année 2003, le service de veille scientifique a choisi de s'investir dans des activités peu explorées jusque-là, en évitant la redondance avec des services existants qui contribuent à la veille documentaire sur tout ou partie du champ éducatif (CNDP, IREDU, Café pédagogique...).

Ainsi, dans le cadre de l'INRP, nous avons choisi de nous inscrire en complémentarité avec les services de la bibliothèque (la bibliothèque de l'INRP est le CADIST<sup>1</sup> du champ de l'éducation) et des banques de données pilotées par certains chercheurs. Nous avons centré notre attention sur l'actualité de la recherche en éducation, en privilégiant le signalement rapide des dernières productions scientifiques, l'objectif n'étant pas ici celui d'un traitement documentaire exhaustif.

Nous avons répondu en la matière à un souci également pointé dans le rapport Prost, qui remarquait que *« pour la diffusion, le "porter-à-connaissance" des recherches, un manque est évident : il n'y a pas de bulletin qui assure une signalisation rapide des recherches abouties. [...] personne n'occupe la position d'observatoire qui permettrait la réalisation d'une telle feuille, dont l'utilité pour les décideurs et les enseignants est évidente : à la fois résumé synthétique et signalisation, elle jouerait un rôle d'alerte et de sensibilisation »*.

Ceci s'est traduit en premier lieu par la mise en place d'une veille permanente sur un certain nombre de productions susceptibles de témoigner de l'actualité de la recherche dans le domaine : revues scientifiques en éducation, thèses, colloques et appels d'offres, rapports d'études et rapports institutionnels, monographies.

Nous nous sommes efforcés, à cette occasion, d'ouvrir notre vision à un certain nombre de revues étrangères (principalement en langue anglaise) ainsi qu'aux rapports publiés au niveau des instances internationales (OCDE, Union européenne, Unesco...) et dans des pays voisins.

Traditionnellement, les disciplines de sciences humaines et sociales (SHS) sont moins ouvertes au niveau international que celles de sciences exactes, ceci étant notamment perceptible pour les sciences de l'éducation en France. De fait, les échanges internationaux privilégiaient jusque-là en grande majorité la francophonie et les relations avec des chercheurs belges, suisses et canadiens.

Nous avons ici fait le pari que le débat scientifique va se développer de façon croissante au niveau international, par convergence sur des supports scientifiques tels que les revues ou les rapports internationaux (ces rapports, centrés sur une « question vive », font souvent office d'interface entre les le monde scientifique et le monde politique).

Une cinquantaine de revues internationales sont ainsi régulièrement « surveillées », ce qui est à la fois modeste et ambitieux.

Modeste car nous avons par exemple identifié, à travers notre rubrique « revues sur le web », au moins 800 revues à comité de lecture qui traitent d'éducation et de formation, à titre principal, dans les aires linguistiques qui nous sont les plus familières (anglophones, hispanophones, francophones...).

Ambitieux car la consultation et la lecture régulière de revues internationales est une pratique fort peu répandue dans la recherche en éducation, comme l'attestent de nombreux indices tels que le très faible nombre de citations bibliographiques non francophones dans les travaux de recherche français.

Concernant les rapports institutionnels, nous accompagnons naturellement la tendance à l'internationalisation croissante des débats éducatifs, processus particulièrement marqué à travers les nombreuses discussions suscitées par l'enquête PISA<sup>2</sup> ou par l'euphémisation de

1. CADIST : centre d'acquisition et de affusion de l'information scientifique et technique.

2. PISA : Programme international pour le suivi des acquis des élèves.  
[http://www.gouvernement.lu/dossiers/education\\_jeunesse/pisa/index.html](http://www.gouvernement.lu/dossiers/education_jeunesse/pisa/index.html)

l'enseignement supérieur et de la recherche ; mais nous sommes également attentifs aux multiples enquêtes et études commanditées ou pilotées par des acteurs variés tels que des fondations publiques, des clubs de réflexion (« *think tank* »), des agences spécialisées, etc.

## **DES SIGNALEMENTS DIVERSIFIÉS**

En fonction de la nature des documents traités, la restitution du travail de surveillance au travers de rubriques sur le web a pris des formes différentes.

Pour les thèses, un recensement, jusque-là inédit, est effectué depuis 2003, combinant l'exploration systématique des notices du *Sudoc* et la remontée d'informations par les réseaux de contacts dans le milieu. Ce recensement ne se limite pas aux seules thèses soutenues en « sciences de l'éducation » (section 70 du CNU) mais appréhende également les travaux menés dans d'autres disciplines, et dont le sujet concerne l'éducation.

Pour les revues, nous annonçons, souvent dans la semaine de leur parution, les sommaires d'une trentaine de revues en français (soit la quasi-totalité des revues scientifiques francophones entièrement consacrées à l'éducation) et d'une cinquantaine de revues étrangères. La sélection de revues surveillées a été définie au préalable sur la base de divers indicateurs, dont ceux issus des résultats de l'enquête de P. Jeannin et M. Bouthors (2001).

Concernant les colloques, rapports et monographies, un véritable travail de tri et de sélection s'impose en revanche puisqu'en la matière, la recherche de l'exhaustivité n'a pas grand sens.

Pour les ouvrages, notre plus-value consiste à signaler très rapidement la parution des livres (généralement dans le mois de leur publication), qui sont souvent commentés ultérieurement dans les revues existantes, sous forme de « notes critiques ».

## **DES RESSOURCES POUR BALISER LE CHAMP DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION**

Au-delà de ce travail quotidien de signalement des nouvelles productions scientifiques, l'objectif poursuivi est également, d'une part, de rendre compte du contexte

élargi de la recherche en éducation et, d'autre part, de contribuer à certaines formes de capitalisation des connaissances dans le domaine.

Ainsi, un certain nombre de ressources et d'outils sont mis à disposition sur le web : un recensement de plus de 700 revues françaises et internationales en éducation avec des liens vers leurs sites, un annuaire de plus de 70 équipes de recherches françaises, une sélection commentée de sites utiles ainsi qu'une sélection de sites internationaux permettant une première approche de la recherche en éducation dans les pays concernés.

L'objectif de ces repérages de ressources est de contribuer à identifier des lieux et des supports de diffusion particulièrement stratégiques pour la recherche en éducation, ce qui nous permet d'offrir en retour un certain nombre de balises pour tous les acteurs qui découvrent le champ de la recherche en éducation ou ont besoin de pistes pour explorer un aspect du domaine qui ne leur est pas familier.

À partir de ce travail de surveillance de l'actualité et des ressources scientifiques, nous proposons enfin, à intervalles plus espacés, des travaux de synthèse mettant une problématique en perspective.

## **APPROFONDIR UN CHAMP À TRAVERS UN DOSSIER DE SYNTHÈSE**

En fonction des compétences existantes dans le service et des sollicitations de partenaires scientifiques, des dossiers sont réalisés de façon ponctuelle avec un double objectif : faire le point des connaissances sur une question et offrir les sources documentaires de référence sur le sujet (bibliographie, sitographie, ressources...). C'est ainsi qu'ont été réalisés depuis 2004 :

- un dossier sur l'éducation à l'environnement et au développement durable (en relation avec un colloque ministériel sur la question et avec l'inscription de ce thème dans les programmes officiels) ;
- un dossier sur les politiques compensatoires (en coopération avec le centre Alain Savary de l'INRP) ;
- un dossier faisant l'état des recherches sur l'enseignement supérieur (en partenariat avec le Réseau d'études sur l'enseignement supérieur) ;
- un dossier sur les standards et compétences de base (à l'occasion d'un colloque franco-américain à l'INRP sur le thème) ;

– un dossier sur les pratiques enseignantes (en partenariat avec le réseau Observatoire des pratiques enseignantes) ;

– deux dossiers sur les encyclopédies, l'un portant sur l'encyclopédisme et son rapport au savoir, l'autre sur les encyclopédies en ligne (dans le cadre d'un contrat de recherche avec l'équipe LIRE de Lyon 2).

D'autre part, des dossiers de synthèses bibliographiques réalisés par des étudiants-chercheurs d'autres équipes de recherche ont commencé à être valorisés dans ce cadre, à l'image de celui sur l'enseignement professionnel publié en février 2006.

## **RESTITUER L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE D'UN THÈME À TRAVERS UNE LETTRE D'INFORMATION**

Diffusée chaque mois sous forme électronique, la *Lettre d'information* de la VST consiste en une revue de la littérature scientifique, française et internationale, autour d'un thème que nous avons repéré dans les publications récentes (trois à quatre dernières années environ).

Il s'agit en premier lieu de rassembler les articles, ouvrages, rapports et ressources qui traitent d'un même thème, en confrontant leurs approches.

La *Lettre* s'efforce, en second lieu, de restituer les termes du débat dans un domaine de la recherche en éducation d'une façon claire et synthétique, en une quinzaine de pages.

La volonté est de rendre les principaux éléments accessibles aux chercheurs, aux professionnels et aux décideurs de l'éducation, mais aussi à tous ceux qui peuvent souhaiter, à un moment, disposer de l'éclairage des recherches sur une question, ou simplement d'obtenir un panorama des travaux en cours dans le domaine considéré.

C'est ainsi que la *Lettre d'information* a abordé, depuis la rentrée 2005-2006, des thèmes tels que l'éducation des enfants avant 6 ans, les arts et la culture à l'école, la formation des enseignants, la formation des élites et la ségrégation scolaire, la régulation des systèmes éducatifs, l'éducation à l'information...

Chaque *Lettre* fait l'objet, depuis octobre 2005, d'une traduction en anglais, pour faciliter sa diffusion internationale.

## **UN BLOC-NOTES COLLECTIF POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ**

Le blog, ou bloc-notes, intitulé « écrans de veille en éducation »<sup>3</sup>, a été ouvert à l'automne 2005 pour permettre aux « veilleurs » du service de faire partager les lectures et les découvertes issues de leur travail quotidien.

Dans un format éditorial particulier, plus réactif, il s'agit de restituer une lecture stimulante, de réaliser une mini-synthèse documentaire, de faire l'état des ressources sur une question vive, de signaler une série de travaux convergents ou divergents sur le même thème, de rendre compte d'un colloque ou encore de faire état d'un outil particulièrement pertinent testé dans le service.

Le bloc-notes de la veille s'est très rapidement inscrit dans la communauté des blocs francophones en éducation, qui rassemble une série de chercheurs et de praticiens de l'éducation particulièrement investis dans l'utilisation professionnelle et scientifique des technologies numériques.

Les premières indications statistiques attestent d'une fréquentation quotidienne par environ 400 lecteurs.

## **PRODUIRE, DIFFUSER ET TRAVAILLER AVEC LES TIC**

Le service de veille scientifique a d'ailleurs dès ses origines choisi de privilégier les supports numériques pour son travail et ses productions, en combinant pages HTML simples, pages dynamiques, bases de données, bulletins électroniques<sup>4</sup>...

Cela répondait évidemment au souci de réactivité par rapport à l'actualité de la recherche, afin de réduire autant que possible le délai entre la production de l'information et sa portée à la connaissance des usagers.

3. Nous avons choisi un logiciel libre (*B2evolution*) comme plateforme de production pour ce bloc-notes.

4. L'ensemble des services et productions de la veille est consultable sur le site de l'INRP : <http://www.inrp.fr/vst>

Ce choix s'inscrivait aussi dans une réflexion plus globale sur les missions du service Veille de l'INRP. Établissement national, l'Institut tient une place particulière dans la liaison entre la recherche et les décideurs et praticiens de l'Éducation nationale.

Il était donc important d'offrir des services les plus facilement accessibles à un large public, bien au-delà des circuits disciplinaires et scientifiques ou des réseaux pédagogiques et institutionnels : l'utilisation du support numérique était adapté à cette diffusion rapide et décloisonnée.

Depuis l'ouverture officielle des rubriques de la veille sur le site Internet de l'INRP, nous constatons une montée en puissance de la fréquentation<sup>5</sup>, avec en moyenne plus de 700 visiteurs quotidiens et environ 1 200 abonnés à notre *Lettre d'information* (données mai 2006).

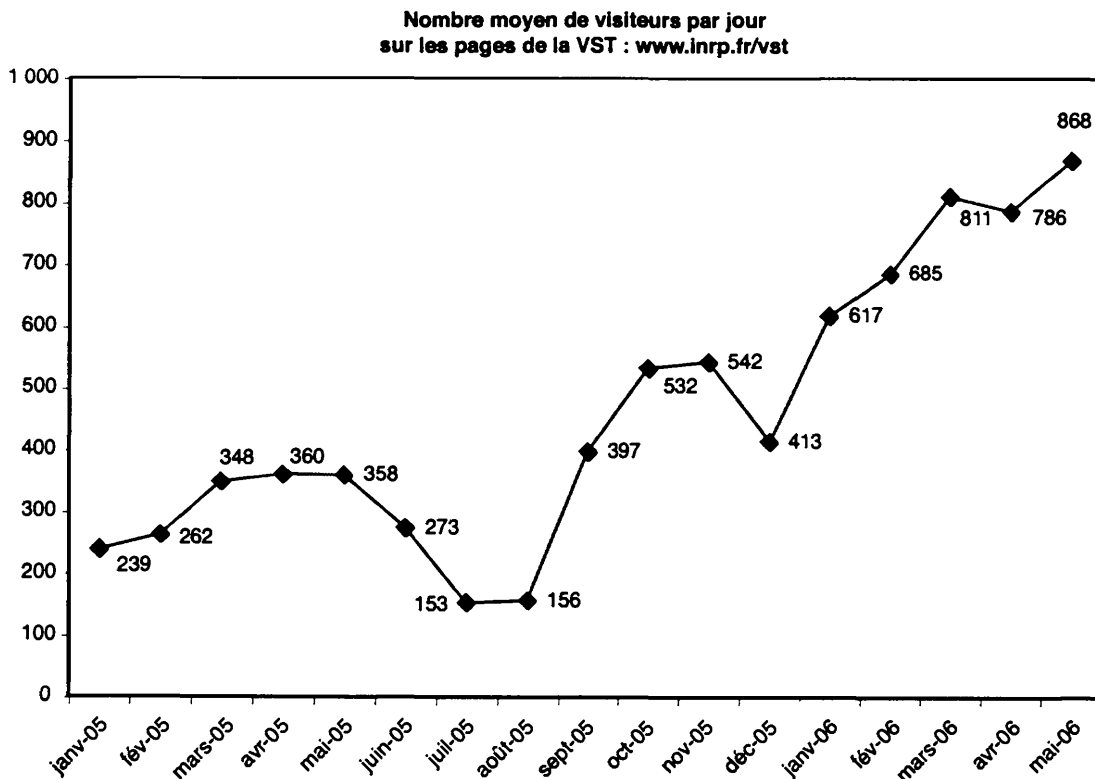
En outre, le service entreprend un travail de veille sur les technologies susceptibles d'outiller la recherche dans notre domaine, avec l'idée de faciliter l'accès des étudiants et des chercheurs à certains nouveaux outils, voire de favoriser l'appropriation des nouvelles technologies dans le milieu de la recherche en éducation.

C'est ainsi que nous avons intégré par exemple des fils RSS sur certaines de nos rubriques (thèses, revues, ouvrages), ou que nous personnalisons actuellement un logiciel libre de bibliographie collaborative (Wikindx), en sus d'un travail régulier d'information sur les développements de ces technologies innovantes d'information et de communication.

Olivier REY

*Chargé d'études et de recherche,  
Cellule de Veille scientifique et technologique, INRP*

## ANNEXE : FRÉQUENTATION DU SITE DE LA VEILLE



5. La fréquentation est mesurée par le logiciel libre *Php-Stats* installé sur nos pages depuis octobre 2004.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DESJARDINS-BOURCIER Rolande, MAYÈRE Anne, MUET Florence & SALAÜN Jean-Michel (1990). *Veille technologique : revue de la littérature et étude de terrain*. Villeurbanne : ENSB, CERSI (Centre d'études et de recherches en sciences de l'information), 91 p. Disponible sur Internet (consulté le 31 mai 2006) : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/travaux/rappfin.pdf>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE (2001). *Pour un programme stratégique de recherche en éducation : Rapport remis à MM. les ministres de l'Éducation nationale et de la Recherche par le Groupe de travail constitué par*

*M. Antoine Prost*. Paris : MENR. En ligne (consulté le 31 mai 2006) :

<http://www.education.gouv.fr/rapport/prost/default.htm>

JEANNIN Philippe, BOUTHORS M. (2001). *Enquête sur les revues des sciences de l'éducation*. (réalisée pour la direction de la recherche). En ligne : <http://www.iut-tarbes.fr/enquete/> (consulté le 31 mai 2006).

JEANNIN Philippe (2004). *Comment évaluer la recherche publiée en sciences de l'éducation*. Communication pour les 2<sup>e</sup> entretiens de la Veille, 26 avril 2004. En ligne (consulté le 31 mai 2006) :

[http://www.inrp.fr/vst/Entretiens/Entretiens\\_260404.pdf](http://www.inrp.fr/vst/Entretiens/Entretiens_260404.pdf)